

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE  
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.  
Pour Roubaix, 25 francs par an;  
ABONNEMENT: six mois.  
750 trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,  
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépense deux exemplaires.

On s'abonne et l'on rapporte les annonces à Paris, Paris,  
MM. LAFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.  
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. MAYER, LAFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

**L'imprimerie du Journal de Roubaix est transférée  
Grande-Rue, 56.**

**ROUBAIX**

31 décembre 1861.

**BULLETIN POLITIQUE.**

Nous nous naissions enfin, par une dépêche de New-York datée du 18 décembre, qu'a apportée en Europe le steamer hambourgeois *Bavaria*, la première impression produite aux États-Unis par les réclamations péremptoires de l'Angleterre au sujet de l'affaire du *Trent*. Ces réclamations, dont, au départ du *Bavaria*, on ne pouvait connaître à New-York que la substance, et encore d'une manière fort vague, ont causé sur cette place une impression extraordinaire. Évidemment, on n's'attendait pas à ces exigences de la part d'une nation, dans les annales maritimes de laquelle les procédés sommaires du capitaine Wilkes trouvaient de nombreux précédents et d'amples justifications. On se flattait que l'affaire du *Trent* tomberait, comme on dit, dans l'eau, et que John Bull pourrait bien pousser un mugissement de colère, mais n'irait pas jusqu'à montrer les cornes. Le désappointement n'a donc pu manquer d'être très grand et l'excitation produite dans le monde des affaires être, comme le dit la dépêche, indescriptible. Toutes les valeurs publiques ont subi une dépréciation énorme de 4 à 8 %, le change sur Londres s'est élevé; le prix du salpêtre a subi une hausse notable; les grandes ventes publiques de café et de thé ont été ajournées, dans la crainte d'un excessif avilissement des prix: toutes les circonstances du marché ont présenté l'aspect d'une panique véritable. Toutefois, les banques ont, jusqu'à présent, tenu bon, et ont résolu de ne pas suspendre leurs paiements en espèces.

Nous lisons dans le *Moniteur*:

« Le journal la *Patrie* publie dans son numéro d'hier un article intitulé : « L'Empire constitutionnel. » Cet article, bien

que conçu dans le meilleur esprit, content sur la Constitution des appréciations de nature à soulever la controverse, ce qui démontre une fois de plus l'inconvénient de porter la discussion sur le terrain du pacte fondamental.

• Nous croyons devoir reproduire à cette occasion la note insérée au *Moniteur* du 28 novembre dernier :

• L'Empereur, par les actes mémorables du 24 novembre 1860 et du 14 de ce mois, usant de sa prérogative souveraine, a rendu spontanément le plus éclatant hommage au principe de perfectibilité de la Constitution.

• Mais depuis quelques jours, plusieurs organes de publicité semblent avoir pris à tache de critiquer la Constitution elle-même et de signaler avec insistance certaines modifications dont ils affectent de proclamer l'urgence. Il devient donc nécessaire de rappeler que l'initiative des modifications à apporter au pacte fondamental appartenant exclusivement à l'Empereur et au Sénat, ce pacte doit rester en dehors de toute discussion et que la loi sur la presse a été principalement en vue de mettre la Constitution à l'abri des attaques dont elle pourrait être l'objet. »

• On prétend que M. Fould aurait proposé à l'Empereur. — ce qui rentrerait parfaitement dans son système de modifications administratives, — de diviser le Conseil-d'État en deux grandes sections, dont l'une serait chargée exclusivement du contentieux, tandis que la seconde s'occupera de toutes les autres affaires. Chacune de ces sections serait présidée par un ministre sans portefeuille, le Conseil-d'État, toutes les sections réunies, devant être lui-même présidé par le prince Napoléon. J. REBOUX.

C'est à tort que plusieurs journaux étrangers prétendent que la question de l'avertissement à donner au *Journal des Débats* a été discutée en conseil des ministres, où elle aurait été quelque peu controversée. On assure, en effet, que cette affaire n'est pas sortie un instant du domaine du ministère de l'intérieur, qui seul a décidé l'avertissement. Il en serait

de même de la circulaire de M. Rouland publiée dans le *Moniteur*.

Il est question d'une circulaire récente, relative aux journaux, qui aurait été adressée par M. de Persigny aux préfets des départements. Mais nous avons lieu de croire ce bruit inexistant. Cela paraîtrait vrai, c'est qu'en projet toujours une circulaire dans laquelle seraient fixées la question des signatures, mais les éléments de cette circulaire n'ont pas encore sorti du domaine du Conseil-d'État, auquel ils ont été soumis par les ministres de l'intérieur et de la justice. »

Nous trouvons dans le *Morning-Post* les lignes suivantes, dont nous lui laissons toute la responsabilité :

• Tous les renseignements qui nous parviennent s'accordent à nous représenter comme probable une expédition garibaldienne contre Venise en 1862.

• Les chances ne sont pas diminuées par la rupture entre Garibaldi et l'association mazzinienne à Gênes. Au contraire, les facilités de l'exécution s'en trouvent accrues, quelque pensée que l'on puisse avoir sur la politique de Garibaldi.

• Il est certain qu'il constitue une puissance pratique en Italie, et que le roi Victor-Emmanuel seul passe devant lui, dans le cas où il aurait résolu (et nous croyons qu'il y est décidé) de tenir à l'affranchir Venise de la domination austro-hongroise au printemps prochain; tout homme armé qui le suivra pas se trouvera entraîné dans la lutte. »

Les journaux de ce matin publient la nouvelle suivante :

• Nous apprenons avec douleur le décès de S. A. R. Mgr le duc de Beja, frère du roi de Portugal. Dans l'espace d'un mois, c'est le troisième membre de la mort ravi à la famille royale portugaise.

• L'autopsie minutieuse faite par vingt-deux des premiers médecins de Lisbonne, ne laisse aucun doute sur la cause de la mort de ce prince. S. A. R. le duc de Beja a succombé à une fièvre typhoïde. »

On assure que le *Moniteur* publiera prochainement le décret de convocation du Sénat et du Corps législatif. L'ouverture de la session sera fixée au 29 janvier.

Il paraît décidé que le maréchal Vaillant sera chargé incessamment des fonctions de gouverneur du Prince Imperial. Le Prince atteindra, le 16 mars prochain, sa septième année.

de leur réconciliation et de l'effet que sa verte et tardive réprimande commençait à opérer sur sa femme, renaissait à la vie et retrouvait du charme dans son intériorité.

Le départ d'Adèle, si douloureux à plus d'un titre pour Mme Bérard, lui rendait, cependant, un immense service en la forçant de s'occuper de sa petite fille, occupation qui réveillait son amour maternel si longtemps endormi et lui procurait les joies les plus douces que puisse éprouver le cœur d'une femme.

Une révolution des plus favorables pour tous s'opérait donc rapidement, lorsque la rupture inattendue d'Adèle et de Jules vint replonger la famille dans un profond chagrin, que ressentirent vivement tous ses membres sans exception.

A l'honneur de Mme Bérard, dont le cœur valait mieux que l'esprit, nous avouerons que, au retour de Santander de M. Auguste et de Jules, elle donna à ce dernier des marques de sympathie au lieu de faire la moindre allusion à ses torts, qui brisaient l'avenir et le cœur d'Adèle et condamnaient cette âme élevée à un exil poignant, bien qu'il fut volontaire.

A partir du jour où l'on se trouva de nouveau réunis, personne ne manqua plus aux repas, personne ne sortit plus le soir, et les premiers moments de douleur passés, on vit et on reçut fréquemment quelques intimes, entre autres M. et Mme Adam et leur fille Clémentine, de manière que peu à peu la famille Bérard jouit d'une existence assez agréable.

Est-ce à dire que Jules se trouvait heureux, ou seulement qu'il était résigné à son sort? Nullement. Il avait, au contraire, cette inégalité d'humeur qui caractérise l'homme mécontent de lui-même,

Il écrivit alors à Adèle la lettre suivante:

### Crédit foncier de France.

Obligations foncières 3 et 4 % avec lots.

36<sup>e</sup> tirage trimestriel.

Le lundi 23 décembre 1861, à 3 heures, il a été procédé publiquement, au siège de l'administration, au 36<sup>e</sup> tirage des Obligations foncières 3 et 4 % (emprunt de 200 millions).

Un tirage préalable, applicable seulement à la catégorie des coupures de 100 francs 3 %, qui ont droit aux lots entiers, a désigné la 6<sup>e</sup> coupure comme ayant ce droit. Cette désignation ne concerne nullement les Obligations de 100 francs ayant droit au dixième du lot.

Il a été ensuite extrait de la roue quatorze numéros qui ont droit aux lots suivants, savoir : les titres de 1,000 fr. et les promesses à la totalité; les titres de 500 f. à la moitié; les titres de 1,000 f. au dixième :

ORDRE DE SORTIE.	NUMÉROS SORTIS.	MONTANT DES LOTS.
1 . . .	94,637	100,000 f.
2 . . .	147,897	50,000
3 . . .	107,799	40,000
4 . . .	67,256	30,000
5 . . .	47,096	20,000
6 . . .	172,567	10,000
7 . . .	7,545	5,000
8 . . .	178,328	5,000
9 . . .	168,327	5,000
10 . . .	122,207	5,000
11 . . .	118,985	5,000
12 . . .	68,330	5,000
13 . . .	98,976	5,000
14 . . .	49,786	5,000

Les porteurs des titres dont les numéros sont sortis au tirage du 23 décembre 1861 sont invités à se faire connaître à l'administration du Crédit foncier de France, avant le 1<sup>er</sup> février prochain, époque à partir de laquelle le remboursement des Obligations et le paiement des lots seront effectués contre la remise des titres.

Le 37<sup>e</sup> tirage aura lieu le 22 mars 1862.

### Les états de douanes des onze premiers mois de l'année.

L'administration vient de publier le tableau comparatif du revenu des douanes pour le mois de novembre et les onze premiers mois de 1861, avec le mois de novembre et les onze premiers mois des années 1860 et 1859.

En novembre 1861, les droits perçus se sont élevés à 12,265,000 fr.; ils n'avaient été que de 10,349,000 fr. en novembre 1860, mais ils avaient atteint 15,485,000 en novembre 1859.

• Je t'annonce moi-même, avant que tu l'apprennes par une autre voie, que je suis fiancé depuis hier avec Clémentine Adam, dont je possède le cœur, j'en ai la certitude.

• Dieu bénisse notre union! Et toi qui as brisé le lien qui existait entre nous deux, prie le Ciel de m'accorder la faveur d'être un bon mari.

• Je suis reconnaissant de tout ce que tu fais pour la petite Aline, que sa tante, Mme Germain, ne pouvant la prendre chez elle, a conduite auprès de toi. Dieu t'en récompense comme mon cœur le désire!

• A propos de ce cœur, si tu pouvais y jeter les yeux en ce moment, peut-être regretterais-tu la seule de tes actions peu digne de ton noble caractère.

• Après avoir lu cette lettre, Adèle, sans proférer une parole, sans pousser le moindre cri, tomba évanouie sur le sofa. Aline, étant entrée dans la pièce, en ressortit aussitôt en criant : Maman est morte! maman est morte!

Le médecin et sa femme accoururent et trouvèrent Adèle sans connaissance. Le docteur lui donna les premiers soins que réclamait son état, et crut pouvoir, pour connaître la cause de cette faiblesse, jeter les yeux sur la lettre fatale, qui était restée ouverte sur le sofa. « Maintenant, dit-il, j'ai le mot de l'éénigme. »

• Que faites-vous, madame? dit Adèle en ouvrant les yeux; pourquoi me rappelez-vous à la vie?

• Parce que nous voulons te conserver, nous qui t'aimons, dit Mme Martinez, qui la tenait dans ses bras.

• Ne disait-il pas aussi qu'il m'aimait, et pourtant, moins de six mois après... »

• Elle s'interrompit en entendant Aline pleurer à chaudes larmes, et, se redressant avec effort, elle ajouta : « J'ai besoin, mes bons amis, d'être seule avec Dieu une couple d'heures; cela suffira pour me remettre.

• On accéda à ce désir, mais le docteur fit bonne garde dans la pièce voisine.

• Elle devait bien s'attendre à cela, se dit-il; je suis convaincu qu'elle désirait qu'il fût heureux, car les ruptures sont presque toujours accompagnées de cette assurance, et maintenant qu'il démissionne le bonheur à une autre, cette nouvelle la terrasse. Au surplus, il recourt à ce moyen extrême pour arracher de son cœur un amour qui le torture.

• L'indisposition d'Adèle n'eut pas la moindre suite, et dans sa première lettre à M. Auguste Bérard, se trouvaient ces passages suivants :

• Je n'ai pas la force d'écrire à huis clos; mais assurez-lui que sa dernière demande sera sacrée pour moi; je prierai pour lui, même pour eux deux. Puisse-t-elle te récompenser largement des jours douloureux que, malgré moi, je lui ai fait passer!

• Je ne puis pas juger moi-même ma conduite. Tout ce que je sais, c'est qu'après la réception de ce billet anonyme que vous m'avez apporté, il m'eût été impossible, je le répète, de le rendre heureux.

La prédiction de M. François Bérard s'était accomplie : son fils Adolphe, qui se croyait appelé à un avenir brillant comme artiste dramatique, n'avait été admis à jouer nulle part, même comme simple amateur, les directeurs du théâtre lui ayant successivement donné à entendre, avec tous les ménagements possibles, qu'il ne possédait pas, même à un degré médiocre, les qualités que la scène exigeait.

**FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX**  
DU 1<sup>er</sup> JANVIER 1862.

— N° 13. —

### LE FILS ADOPTIF.\*

CHAPITRE XIV.

SIX MOIS APRÈS.

Que de changements peuvent s'opérer en six mois dans la position d'une famille!

Tandis que notre héros était revenu du Ferret à Santander, le cœur gonflé de joie et l'assurance de la constance de son prochain et immense bonheur, il avait, au contraire, quitté cette dernière ville, en proie au plus profond désespoir.

Et l'oncle Auguste! Après sa réconciliation avec son frère et la réception de la lettre d'Espagne qui démontait la nouvelle du naufrage de l'*Anne-Sophie*, ne s'était-il pas embarqué pour Santander avec la conviction que rien ne s'opposait plus au mariage du jeune couple sur lequel il fondait le bonheur de sa vieillesse! Et ce bonheur, un seul jour avait suffi pour le reduire à néant.

M. François, non moins heureux que lui

(\*) Reproduction interdite.